



Le 17 septembre 2008

Monsieur Alain Bernier
Président
Ordre des technologues professionnels du Québec
1265, rue Berri, bureau 720
Montréal (Québec) H2L 4X4

Monsieur le Président,

Vous savez que, de longue date, l'Office est attentif aux préoccupations de votre ordre et à leur développement. Nos récents échanges ont fort heureusement permis de libérer les énergies qui doivent être mises à contribution pour traiter ces préoccupations en vue de solutions substantielles, rapides et durables. Je tiens à vous remercier de votre collaboration en vue du déblocage d'une situation très complexe qui met en cause plusieurs ordres professionnels.

Comme vous pouvez le constater, je mets à profit l'ouverture que nous avons pu trouver, pour reprendre rapidement l'initiative.

Les problématiques que vous avez évoquées au cours des derniers mois touchent à des aspects systémiques que nous ne voulons pas négliger ou ignorer et elles posent des défis de taille. Il convient donc de faire la lumière sur la situation dont vous faites état et d'aider les milieux concernés à prendre conscience de ce qui est en cause, en vue de converger, autant que possible, vers les solutions qui pourraient se révéler souhaitables.

Nous constatons que ces milieux, dont l'ordre que vous présidez, ne sont pas en mesure de trouver un terrain d'entente dans le cadre de notre système autogéré. Cela préoccupe l'Office, mais aussi le ministre responsable de l'application des lois professionnelles, qui nous a demandé de lui faire rapport le plus rapidement possible des progrès qui seront accomplis par les intéressés.

À cette fin, l'Office convie donc les ordres concernés par ce dossier à participer à une démarche que je qualifie d'exceptionnelle et d'exigeante. Il reste à faire ensemble qu'elle soit prometteuse.

Il serait éminemment souhaitable que la solution émane des acteurs en cause au lieu d'être imposée ou fournie par l'Office lui-même. Nous avons donc demandé à M. Robert Diamant, qui fut plusieurs fois sous-ministre, président de la Commission de la Santé et de la Sécurité du travail, puis président de l'Office des professions, de se rendre disponible pour favoriser une commune compréhension des solutions et enjeux et une conciliation des points de vue et des volontés. Il s'agit en substance de permettre aux ordres concernés de trouver des compromis et des points d'équilibre en vue d'un retour à une coexistence et à une collaboration interprofessionnelles convenables.

N'oublions pas que le but ultime du système dans un domaine comme le nôtre est de garantir au public la disponibilité de services adéquats donnés par des professionnels compétents et intègres. Cela suppose que chacun puisse faire ce qu'il aura valablement appris à faire.

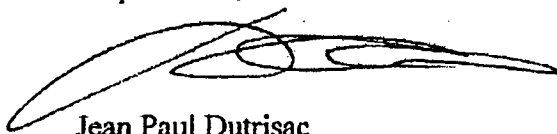
Le développement des connaissances et les inévitables chevauchements qui sont apparus dans le savoir-faire au cours des années appellent une approche souple et créative.

Vous aurez vu dans ce qui précède le signe de mesures exceptionnelles, un effort d'envergure de la part de l'Office. Le niveau de la personne à qui j'ai confié ce mandat indique l'importance que j'accorde au problème. Je m'attends à ce que l'Ordre des technologues professionnels et les autres ordres intéressés saisissent cette occasion de participer, avec ouverture et bonne foi, à la démarche que vous proposera M. Robert Diamant. Si ce dernier a toute latitude pour adapter la démarche aux besoins de la situation, il devra toutefois me faire rapport, d'ici la fin de l'année, des progrès ou de l'aboutissement des efforts de tous. Il entrera en communication avec vous dans un avenir très rapproché.

On comprendra qu'il ne s'agit pas d'un processus quelconque, mais d'une démarche vers des résultats. Les prérogatives de chaque profession sont une situation de fait, mais ne sauraient être reçues comme un argument en soi. Vous êtes donc conviés à un effort collectif où la créativité est très attendue.

Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Jean Paul Dutrisac